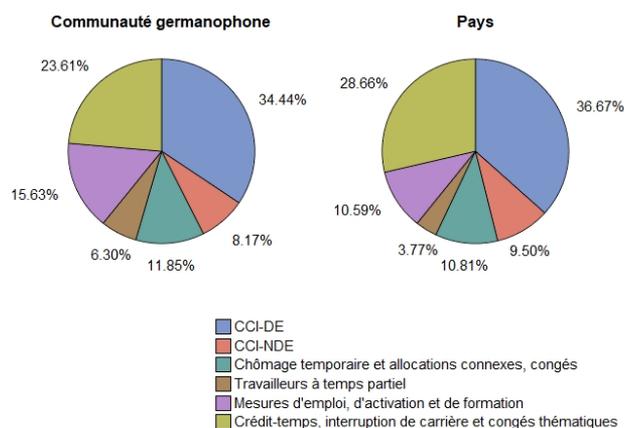


## Communauté germanophone



Indicateurs du marché de l'emploi	Nombre	% par rap. au pays
Population en âge de travailler (1)	50.283	0,7
Assurés contre le chômage (2)	21.399	0,6
Travailleurs qui habitent dans le ressort du bureau du chômage (3)	17.018	0,5
Taux du chômage (4)	6,8	

Vision globale 2018	Nombre / Montants	% par rap. au pays
Décisions de non-admissibilité au droit aux allocations (5)	156	0,4
Sanctions notifiées au cours de l'année (6)	363	0,6
Suspensions et exclusions dans le cadre de l'activation du comportement de recherche d'emploi (7)	62	0,9
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2017	34,6	0,5
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2018	31,0	0,5

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2018)			Nombre	% par rap. au pays	
Chômeurs indemnisés (CCI-DE et CCI- NDE)	CCI-DE	Après prestations de travail	1.291	0,5	
		Après études	142	0,4	
		Travailleurs à temps partiel volontaire	166	0,8	
		Chômage avec complément d'entreprise	25	0,3	
		Hommes	825	0,4	
		Femmes	799	0,5	
		Chefs de ménage	438	0,4	
		Isolés	491	0,5	
		Cohabitants	695	0,4	
		Total	1.623	0,5	
		CCI-NDE	Travailleurs à temps partiel volontaire	39	0,9
			Chômage avec complément d'entreprise	263	0,4
			Chômeurs âgés	78	0,4
			CCI-NDE, aidants proche (ou dispense pour difficultés sociales et familiales)	5	0,6
Total	385	0,4			
Chômage temporaire et allocations connexes, congés	Chômeurs temporaires	494	0,5		
	Parents d'accueil	38	1,9		
	Période non rémunérée dans l'enseignement	18	0,5		
	Vacances jeunes	8	0,3		
	Vacances senior	1	0,3		
	Congés: soins d'accueil	0	0,2		
	Total	559	0,5		
Travailleurs à temps partiel	Travailleurs à temps partiel avec maintien de droit et AGR	288	0,8		
	Travailleurs à temps partiel volontaire avec AGR	9	2,2		
	Total	297	0,8		
Mesures d'emploi, d'activation et de formation	Programmes d'activation	Activa - réglementation fédérale	266	2,1	
		Activa - réglementation régionale	1	0,0	
		Activa START	1	17,6	
		SINE	82	0,8	
	Mesures pour travailleurs		91	0,7	
		Mesures de formation	182	0,7	
	Mesures dans le cadre du développement du statut unique	Formation professionnelle	72	0,7	
		Reprise d'études ou suivre une formation (autre que formation professionnelle)	34	1,9	
		Autres	1	0,4	
		Allocation de licenciement	8	0,4	
Dispenses d'IDE particulières Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Activités ALE ou APS	Allocation en compensation de licenciement	9	0,5	
			398	0,7	
			5	0,5	
	Interruption de carrière	Total	404	0,7	
			419	0,4	
			42	0,4	
	Crédit-temps	Total	461	0,4	
			239	0,3	
			9	0,1	
	Congés thématiques	Assistance médicale	18	0,1	
		Congé parental	229	0,3	
		Congé pour soins palliatifs	1	0,1	
		Total	248	0,3	

(1) Population au 1er janvier 2018 âgée de 15 à 64 ans inclus (source: Statbel).

(2) Il s'agit des assurés contre le chômage au 30 juin 2017. Ils comprennent:

a. Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2017 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONS et ORPSS et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants);

b. Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2017 (source: ONEM);

c. Le travail frontalier sortant au 30 juin 2017; le travail frontalier entrant a été déduit de la rubrique a (source: estimations sur la base de données INAMI).

(3) Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2017 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONS et ORPSS pour les travailleurs et

- sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants).
- (4) Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2018 (source: ONEM) divisés par le nombre d'assurés contre le chômage au 30 juin 2017 (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs, de données ONEM pour les chômeurs et de données INAMI pour les travailleurs frontaliers).
  - (5) Le nombre de décisions en matière de non-admissibilité sur la base de travail ou d'études insuffisants ou suite à un dossier incomplet ou tardif.
  - (6) Avertissements, sanctions sans sursis, sanctions avec sursis partiel ou complet pour chômage dépendant de leur propre volonté, pour fausse déclaration ou pour travail ou revenu non déclaré et pour indisponibilité passive.  
Du fait de la 6ème réforme de l'état, la compétence décisionnelle relative aux sanctions pour indisponibilité active ou passive a été transférée aux régions. La compétence décisionnelle concernant les sanctions pour chômage volontaire ainsi que les sanctions administratives est restée au niveau fédéral. La région statistique est déterminée en fonction du domicile de la personne sanctionnée sauf pour les sanctions prononcées par les régions. Dans ce cas, la région statistique est celle de l'autorité régionale qui a pris la décision.
  - (7) Sanctions pour indisponibilité active (voir également note 6).